

## ASSEMBLEE des RETRAITES CGT

**Mardi 12 mars 2019**

**A partir de 9h00**

**CCAS César Fazzini**

**Route de la Marana à Borgo**

(au fond du domaine, près de la mer)

**Une période inédite, où il est difficile de se situer.**

C'est pour cela que notre assemblée annuelle, prend une gravité primordiale. Nous, et vous-avez-besoin de confronter nos idées et ainsi d'essayer d'être au plus près d'une réalité qui évolue chaque jour. Votre avis est important si nous voulons, ensemble, que cet épisode tumultueux se concrétise par de réelles avancées sur nos revendications.

### «3 temps 3 mouvements »

- ✚ 9h30 à 12h00 discussion sur la situation actuelle, sur nos actions passées et futures, sur notre communication à travers « la lettre aux syndiqués », sur notre site internet, sur nos distributions de tracts et sur le silence religieux des médiats.
- ✚ 12h00 apéro et repas. (17€)
- ✚ Après-midi récréative

Pour une bonne organisation du repas, nous avons besoin de connaître le nombre exact de convives et ceci, le plus rapidement possible.

Nous vous demandons de vous inscrire rapidement et, si possible, de nous faire parvenir votre participation (possibilité de payer sur place)

**avant le lundi 4 mars.**

(Passé ce délai nous ne pourrons plus assurer le repas)

Marie Angèle ou Gérard : 06 42 67 36 77 ou 04 95 38 71 03 (ne pas laisser de message)  
ou par mail : [magzaf@hotmail.com](mailto:magzaf@hotmail.com)

Ou par courrier : USR CGT 2B - bourse du travail E REBOLI  
impasse Patrimoine - 20200 BASTIA

## **AU MINISTERE, COMME AILLEUR....**

### **.....DE L'ENFUMAGE**

Le 31 janvier les représentants de 9 organisations nationales de retraités (CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA Ensemble et Solidaire) ont rencontré Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat au Ministère de l'action et des comptes publics.

## **12 questions lui ont été posé :**

1. Quand le gouvernement va-t-il rétablir l'indexation des pensions des régimes sur l'évolution des salaires ?

2. Quand va-t-il commencer par respecter les dispositions du code de la Sécurité Sociale prévoyant l'indexation selon l'indice INSEE d'évolution des prix avec un minimum de 1% par an, cela signifie 1,7% cette année.

3. Allez-vous annuler la hausse de la CSG de 1,7% pour les millions de retraités qui y sont encore soumis ?

4. Allez-vous rétablir la 1/2 part fiscale supplémentaire pour les veuves et les veufs ayant élevé au moins un enfant (c'était un élément important de la politique familiale et une aide aux veuves et veufs) et la non-imposition des majorations familiales ?

5. Allez-vous revenir sur la création de la CASA de 0,3% qui pèse exclusivement sur les retraités ? Et allez-vous décider de la prise en charge de l'aide à l'autonomie à 100% par la Sécurité Sociale ?

6. Le candidat Emmanuel MACRON s'était engagé à maintenir le pouvoir d'achat des retraités. Quelles mesures envisagez-vous afin qu'aucune pension ne puisse être inférieure au SMIC ?

Les retraités sont légitimement attachés à la Sécurité Sociale dans ses 3 volets : retraites mais aussi assurance-maladie et prestations familiales. La loi de financement 2019 est revenue sur l'obligation faite de l'Etat de compenser les exonérations de cotisations.

7. Allez-vous compenser les 20 milliards de cotisations sociales accordées chaque année au patronat ?

8. Allez-vous revenir sur le CICE et réorienter cet argent vers le fonctionnement des services publics : • hôpital et services des urgences : annulation des suppressions de postes ; • établissements d'hébergement pour personnes âgées : création des postes nécessaires pour arriver au ratio "1 résident pour 1 soignant"; • services publics locaux : en finir avec le "déménagement" du territoire ?

9. Allez-vous rétablir l'ISF ? Le gouvernement demande aux retraités un « effort » en faveur des actifs parfaitement injustifié. Quel effort demande-t-il aux plus riches quand OXFAM annonce que 8 milliardaires français possèdent autant que les 30% les plus pauvres ?

10. Allez-vous renforcer les services de lutte contre la fraude fiscale et l'évasion sociale qui privent les finances publiques comme la Sécurité Sociale de milliards d'euros chaque année

11. Le prélèvement à la source s'applique depuis le 1er janvier 2019. Comment expliquez-vous que les pensions de décembre 2018 soient touchées par le PAS, signifiant que, pour les retraités, 2018 ne sera pas une année blanche ?

12. Quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre pour combler la fracture numérique ? Allez-vous rétablir la communication papier pour les plus âgés et obliger les administrations, les caisses de retraite à la rétablir

Aux questions 1, 2 et 3, il a répondu en préambule qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il donne une réponse favorable à l'ensemble de nos demandes.

**Bref : rien à attendre en matière de hausse des pensions.**

**Il n'a pas directement répondu sur La question 4** à propos de la 1/2 part fiscale et la non-imposition des majorations familiales, **ni sur la Question 5** sur la création de la CASA et la prise en charge de l'autonomie par la Sécurité sociale.

**Sur la question 6** concernant le pouvoir d'achat des retraités, Monsieur DUSSOPT a évoqué les chaudières à 1 €, l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé dont le dispositif serait revu, etc.

**Bref : on n'augmentera pas les pensions mais on fera baisser certaines dépenses contraintes.**

**Sur la question 7** concernant les 20 milliards d'exonération de cotisations, le ministre a expliqué que cette année, ils seraient bien compensés par le budget de l'Etat.

**Quant à la question 8** sur le CICE, il a expliqué que la transformation en exonération simplifiait la vie des entreprises. Mais, s'agissant des services publics, celui qui annonce plus de 120 000 suppressions d'emploi dans les services hospitaliers nous a promis-juré que les services hospitaliers ne seraient pas impactés

**Dans la question 9** sur l'ISF, nous avons appris qu'il y aurait une évaluation de la mesure de suppression décidée et que de toute façon l'impôt sur l'immobilier subsisterait.

**Sur la question 10** sur la lutte contre la fraude, il a pour une fois répondu par l'affirmative en annonçant pour novembre, une loi sur le renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale.

**Sur la question 11** c'est la faute à la législation fiscale.

**Question 12**, il a reconnu des zones d'ombre dans le réseau internet et a rappelé que l'on pouvait toujours demander à conserver le papier, sans avoir à se justifier

**Pour les 9, une chose est claire : il faut continuer, sinon la dégringolade de notre pouvoir d'achat va se poursuivre !  
On continue !!**